

LE GOUVERNEMENT DEMANDERA LA DISCUSSION IMMÉDIATE DU BUDGET

Et le débat de jeudi portera sur la priorité à accorder soit à l'activité des Ligues, soit au problème budgétaire

Paris, 25. — Le semaine qui s'ouvre sera celle de la rentrée parlementaire. C'est jeudi que les Chambres vont reprendre leurs travaux suspendus depuis le 24 juin...

Une déclaration gouvernementale

La déclaration que M. Pierre Laval fera à la Chambre dépendra en grande partie des décisions du Conseil des ministres de demain et sans doute aussi de jeudi matin...

Les demandes d'interpellation

Dans des circonstances ordinaires, la Chambre serait appelée à se prononcer sur la date de discussion des interpellations qui ont été déposées...

Les sujets de discussions plus importants sont nombreux mais fait curieux, un seul député a demandé à interpellier sur les négociations entre la France, la Grande Bretagne et l'Italie...

Le nombre des interpellateurs sur la question agricole en général est de quatre, sur celle des blés de quatre également, sur les assurances sociales, de trois; sur l'école laïque, de deux; sur les incidents de Brest et de Toulon, de trois; sur des incidents divers survenus pendant les vacances à Paris, Thiers, Villepinte, etc., de six; enfin, sur les incidents de Limoges de six également; se sont MM. Valère et Vardelle aux quels se sont joints tous leurs collègues socialistes, MM. Xrier Vallat et Trautinger, de la Fédération républicaine; Ramette, communiste; Henry Haye, indépendant de gauche.

En outre de nombreux orateurs se sont déjà fait inscrire dans un débat éventuel sur cette affaire de Limoges et M. Francis-Bouillon a annoncé, ce matin, son intention d'intervenir.

D'autre part, plusieurs interpellateurs sur des incidents antérieurs ou concernant l'activité des Ligues et Associations de droite comme MM. Monjaux, communiste; Aufray, socialiste de France; Albert Paulin, socialiste; De Tastes, centre républicain; Péri, socialiste; Naut, indépendant de gauche; Muro Rucart et Guernut, demandant sans doute à participer au débat.

Deux interpellations sur la politique générale ont été déposées. L'une de M. Michel Wallat, qui a plus particulièrement la situation en Alsace et Lorraine, l'autre de M. Archer.

Enfin sur les décrets-lois, qui pourraient faire aussi l'objet d'un débat prochain, ont demandé à intervenir, MM. Joseph Denais, Fédération républicaine; Bonastier, Pierre Vallat et Trautinger, radical-socialiste; Voiron, socialiste; Montliac, centre républicain.

Mais le président du Conseil admettra-t-il que la Chambre discute des interpellations même dans l'attente de l'ouverture du débat budgétaire? C'est peu probable.

Le débat de jeudi

M. P. Laval paraît prêt d'enclencher le débat de jeudi sur la question de discussion des divers budgets particuliers qui sont actuellement rapportés et prêts à être mis en délibération, c'est d'ailleurs sur la priorité à accorder, soit à la question de l'agitation causée par les ligues, soit au problème budgétaire, que se jouera vraisemblablement la bataille politique de rentrée.

Rappelons que c'est le 23 juin 1934 contre 160 quatuorze voix de majorité, la Chambre a accordé au gouvernement de M. Laval les pouvoirs exceptionnels qui lui ont permis de prendre les décrets-lois d'économies.

Les prochaines délibérations des groupes politiques, celles notamment des radicaux-socialistes et du remplacement de M. Cotruel, ont été fixées à jeudi, à midi et à la délégation des gauches, mercredi, permettront-elles de préjuger du vote de confiance à intervenir, dès lors toute vraisemblance des jeudi.

On se souvient l'affirmation que jusqu'au dernier moment, des hésitations et des flouements se produiraient dans l'attitude des groupes et laisseront subsister ainsi quelque incertitude sur l'issue finale du débat.

UN FAUSSEUR A ENCAISSÉ UN GROS LOT DE LA LOTERIE COLONIALE BELGE

La suite du dernier tirage de la Loterie de l'Exposition Coloniale de Bruxelles, on constata que le numéro 3001 gagnant un gros lot, avait été encaissé deux fois. Ce billet avait été vendu par le bureau de postes d'Elouga, à la frontière.

Après examen, on constata qu'un faussaire avait trompé habilement ajouté le chiffre 1 au billet portant le numéro 300 et l'avait encaissé. Une enquête est ouverte pour en retrouver l'auteur.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Aux termes d'un décret en date du 23 novembre 1933, ont été nommés: M. Dufour, en remplacement de M. Cotruel; M. Gaudier (Somme); M. Muller, en remplacement de M. Henriot.

Vive Sainte-Catherine !

Un article sur la sainte Catherine et sur les catherinettes ? Pourquoi dans quelques jours de sa fête ? Non, pas de catherinettes. Vous savez bien qu'il s'agit de poser une question à une jeune fille pour qu'elle vous réponde par une autre question ou par une plaisanterie; et la sainte Catherine, Monsieur ? Que pensez-vous de la sainte-Catherine ?



Un groupe de « Catherinettes »illoises fêtant joyeusement leur patronne.

plur journal (à cruauté !) Histoire de dire que du pain. Dans une église en gros une demoiselle qui allait à la coiffe me fut jetée dans les bras par ses compagnes (jetées au sens métaphorique); et Gilberte le vit à un parti « Charmante politique ! Mais je fus réactionnaire. Me méfiant des rassemblements de « manifestantes » je m'attaquai alors aux isolées. Le lûtre me parut plus égale. Voici donc quelques interviews recueillies au hasard de mes pégrinations: Catherinette N° 1: « J'ai 18 ans et ce soir je vais au bal dans mon quartier. C'est tout. Catherinette N° 2: « Mon père m'a offert une radio à six lampes. Brave papa ! Il ne regarde pas aux lampes... Catherinette N° 3: « Il y a une distribution au patronage... Très intéressant... Catherinette N° 4: « Moi j'ai m'en

La Fête des « Catherinettes » à Paris



La place de l'Opéra, à PARIS, dans le brouillard et les marchandes de fleurs.

À Paris, malgré le brouillard, les « catherinettes » ont fêté joyeusement la fête de leur patronne. Dès hier matin, dans les brins de fleur d'orange se vendaient dans tout Paris et particulièrement aux environs de la rue de la Paix.

Après l'horrible tragédie d'Hazebrouck

La fillette blessée par les coups de marteau que lui porta son père a succombé

Ainsi que nous le laissons prévoir, la petite Yvette Follet, âgée de 8 ans, que son père assomma à coups de marteau dans une crise de folie à Hazebrouck, est morte à l'Hôpital de cette ville lundi matin à 4 h. 30, sans avoir repris connaissance.

Mme Follet, la mère de la petite victime est toujours dans un état inquiet, toutefois une légère amélioration laisse un espoir; elle a repris connaissance, mais reste sous l'effet d'une commotion terrible. Par moments, elle semble vouloir écarter l'effroyable vision et s'écrie: « Non Marcel, comme tu me fais mal ! Elle est l'objet de soins attentifs et ignore le décès de sa pauvre fillette.

Les funérailles de Marcel Follet, le meurtrier de la petite Yvette auront lieu demain mercredi à 8 h. 30 en l'église St-Eloi d'Hazebrouck.

Dans la nuit de dimanche à lundi, Mlle Marie Deblère, célibataire, habitant Lessines, en traversant les voies en gare d'ATH, fut happée par un train qu'elle n'avait pas aperçu alors qu'elle passait derrière un convoi.

La malheureuse eut les deux jambes broyées par la locomotive. Elle a été transportée dans une clinique. Son état est désespéré.

UN ATTELAGE TAMPONNÉ A UN PASSAGE A NIVEAU ENTRE ORCHIES ET BACHY

On nous informe en gare de Lille que le train partant d'Orchies à 12 h. 42 pour se rendre à Bachy, a tamponné au passage à niveau 124 non fermé sur son passage un attelage dont le conducteur a eu le temps de sauter à bas en entendant arriver le train dans le brouillard. Les deux chevaux de l'attelage n'ont été tués.

L'ACQUITEMENT DE L'ÉPOUSE MEURTRIÈRE DE CROIX

SON MARI, IVROGNE ET BRUTAL, LA BATAIT CHAQUE FOIS QU'IL AVAIT BU

En dépit de la correctionnalisation d'un bon nombre d'affaires, qui, jadis auraient fait l'objet d'un procès devant les jurés populaires, les sessions ordinaires de la Cour d'assises ont été suffisamment nombreuses pour permettre d'établir un nouveau rôle pour une session supplémentaire.

C'est une bien pénible affaire qui était évoquée en cette première audience de la session supplémentaire des Assises du Nord. Le 21 avril dernier jour de Pâques un Croisien, Alphonse Devos, domicilié 21, rue de Lille quittait son habitation peu avant midi.

Le 21 avril dernier jour de Pâques un Croisien, Alphonse Devos, domicilié 21, rue de Lille quittait son habitation peu avant midi. « Je serai de retour à 14 heures, dit-il, à sa femme, pour le dîner. L'homme s'en fut prendre un apéritif puis un autre et jusqu'à 17 heures, il sera de café en café. Quand il rentra il était abominablement ivre. L'épouse avait d'ailleurs des habitudes d'ivrognerie.

Il était de fort méchante humeur et il se passa des paroles grossières à sa femme. Devos était encore à jeun, il demanda son repas. L'épouse plaça devant lui une assiette de bouillon. Le mets ne lui plut pas, il fit voler deux assiettes et une bouteille de bière en éclats.

Ces paroles furent prononcées peu avant sa mort. Les témoins. M. le docteur MULLEUR, de Lille, a visité la victime et l'accusée. Il a notamment constaté que celle-ci portait au corps des traces de coups.

Mme Devos, dit-elle, était parfaite au point de vue de la conduite et de la moralité. Cependant, au cours de l'enquête, un témoin a laissé entendre que l'agissant avait fait une déclaration pouvant donner à croire que Mme Devos avait un caractère violent.

M. le docteur MULLEUR, de Lille, a visité la victime et l'accusée. Il a notamment constaté que celle-ci portait au corps des traces de coups. Mme Devos, dit-elle, était parfaite au point de vue de la conduite et de la moralité.

M. le docteur MULLEUR, de Lille, a visité la victime et l'accusée. Il a notamment constaté que celle-ci portait au corps des traces de coups. Mme Devos, dit-elle, était parfaite au point de vue de la conduite et de la moralité.

M. le docteur MULLEUR, de Lille, a visité la victime et l'accusée. Il a notamment constaté que celle-ci portait au corps des traces de coups. Mme Devos, dit-elle, était parfaite au point de vue de la conduite et de la moralité.

M. le docteur MULLEUR, de Lille, a visité la victime et l'accusée. Il a notamment constaté que celle-ci portait au corps des traces de coups. Mme Devos, dit-elle, était parfaite au point de vue de la conduite et de la moralité.

M. le docteur MULLEUR, de Lille, a visité la victime et l'accusée. Il a notamment constaté que celle-ci portait au corps des traces de coups. Mme Devos, dit-elle, était parfaite au point de vue de la conduite et de la moralité.

M. le docteur MULLEUR, de Lille, a visité la victime et l'accusée. Il a notamment constaté que celle-ci portait au corps des traces de coups. Mme Devos, dit-elle, était parfaite au point de vue de la conduite et de la moralité.

M. le docteur MULLEUR, de Lille, a visité la victime et l'accusée. Il a notamment constaté que celle-ci portait au corps des traces de coups. Mme Devos, dit-elle, était parfaite au point de vue de la conduite et de la moralité.

M. le docteur MULLEUR, de Lille, a visité la victime et l'accusée. Il a notamment constaté que celle-ci portait au corps des traces de coups. Mme Devos, dit-elle, était parfaite au point de vue de la conduite et de la moralité.

M. le docteur MULLEUR, de Lille, a visité la victime et l'accusée. Il a notamment constaté que celle-ci portait au corps des traces de coups. Mme Devos, dit-elle, était parfaite au point de vue de la conduite et de la moralité.

LE COUT DE LA VIE DANS LE NORD

De nouvelles réunions de sous-commissions ont eu lieu lundi

Comme nous l'avons dit, la réunion plénière de la Commission du coût de la vie ayant pour but d'établir le nouveau coefficient, doit avoir lieu cette semaine à Lille.

En attendant les sous-commissions du coût de la vie ont eu lieu lundi à Lille, de nouvelles réunions de sous-commissions ont eu lieu.

Comme nous l'avons dit, la réunion plénière de la Commission du coût de la vie ayant pour but d'établir le nouveau coefficient, doit avoir lieu cette semaine à Lille.

En attendant les sous-commissions du coût de la vie ont eu lieu lundi à Lille, de nouvelles réunions de sous-commissions ont eu lieu.

Comme nous l'avons dit, la réunion plénière de la Commission du coût de la vie ayant pour but d'établir le nouveau coefficient, doit avoir lieu cette semaine à Lille.

En attendant les sous-commissions du coût de la vie ont eu lieu lundi à Lille, de nouvelles réunions de sous-commissions ont eu lieu.

Comme nous l'avons dit, la réunion plénière de la Commission du coût de la vie ayant pour but d'établir le nouveau coefficient, doit avoir lieu cette semaine à Lille.

En attendant les sous-commissions du coût de la vie ont eu lieu lundi à Lille, de nouvelles réunions de sous-commissions ont eu lieu.

Comme nous l'avons dit, la réunion plénière de la Commission du coût de la vie ayant pour but d'établir le nouveau coefficient, doit avoir lieu cette semaine à Lille.

En attendant les sous-commissions du coût de la vie ont eu lieu lundi à Lille, de nouvelles réunions de sous-commissions ont eu lieu.

Comme nous l'avons dit, la réunion plénière de la Commission du coût de la vie ayant pour but d'établir le nouveau coefficient, doit avoir lieu cette semaine à Lille.

En attendant les sous-commissions du coût de la vie ont eu lieu lundi à Lille, de nouvelles réunions de sous-commissions ont eu lieu.

Comme nous l'avons dit, la réunion plénière de la Commission du coût de la vie ayant pour but d'établir le nouveau coefficient, doit avoir lieu cette semaine à Lille.

En attendant les sous-commissions du coût de la vie ont eu lieu lundi à Lille, de nouvelles réunions de sous-commissions ont eu lieu.

Advertisement for Rhum St James, featuring a bottle and text: 'Rhum St James. Près après le repas. Stimulant. St James. Rhum de Médoc.'

LA RECONSTITUTION DES CRIMES D'ACHICOURT ET DE POMMIER

La foule devant la maisonnette des époux DUFLOS, les victimes.

Quand l'autostop de la Brigade Mobile de Lille a stoppé devant le Palais de Justice, la foule qui attendait l'arrivée du bandit qui terrorisait l'Artois n'eut qu'un cri: « A mort l'assassin ! »

« C'était hier la reconstitution des deux tragédies sanglantes et tout l'appareil judiciaire se mit en branle vers 10 heures du matin.

D'abord les actifs enquêteurs de la deuxième brigade mobile, MM. Fressard, commissaire divisionnaire; le commissaire Dubois, les inspecteurs Bieman, Antonin, Lafin et Regouby, venus de Lille avec leur prisonnier, puis le Parquet d'Arras; MM. Duflot, procureur du procureur de la République; Dautriche, juge d'instruction et Ducrocq, son greffier; M. Lecat, juge au siège; le docteur Taquet, médecin-légiste; la gendarmerie; l'adjoint Leroy, d'Arras, chef de section; l'adjoint Sintive, de la brigade d'Arras; le chef Lambert et des gendarmes; M. Fontaine, greffier du juge de paix, qui vint pour la levée du cadavre.

Plusieurs voitures se dirigèrent du Palais de Justice vers Achicourt et en cours de route les automobiles déparèrent un convoi funèbre. La foule qui suivait le cortège s'attacha à apercevoir l'indolent assassin et à l'insupportable clameur: « A mort ! Les gens enduillés oublièrent un instant qu'ils conduisaient un parent, un ami, à sa dernière demeure.

Devant la maison des époux Duflos, les Achicourtiens surent lancer des cris de vengeance et M. Paul Coche maire qui fut pour la police, un auxiliaire précieux, reçut de toutes parts des paroles de remerciements. Le maire d'Achicourt n'a cessé depuis l'horrible crime de chercher à découvrir le coupable qu'il fut le premier à dénoncer le jour du drame de la rue de Walluy.

Imperturbable, d'un calme inouï, l'interrogatoire, Danquerque ne perdant jamais contenance, les mains crispées dans des menottes solides, serré de près par les inspecteurs de la mobile, ne prononça jamais une parole pendant tout le trajet et dès sa descente d'auto.

Quand il lui fallut refaire le trajet suivi par lui lors du crime, il ne se fit pas prier et même donna des détails extrêmement précis qui prouvent bien qu'il avait conscience de ses actes. Il fut conduit vers la clôture du fond du jardin où il entra et d'où il partit, en plein jour vers 8 heures. Il se mit à l'endroit où il attendit l'arrivée de Mme Duflos et un bâton en main, il renouvela son geste criminel.

Le commissaire divisionnaire, M. Fressard lui dit: « Allons, expliquez-nous comment tu as fait ? » Danquerque se posta dans l'encoignure de la porte et, arme à la main, expliqua les détails de ses déclarations.

Il ajouta: « Je n'ai pu passer l'heure de son forfait: « J'ai entendu passer le premier autobus de la ligne Arras-Agny, le jeudi 7 h. 15. »

M. Dautriche, juge d'instruction, lui fit signer sa déclaration. Danquerque prit la plume froidement sans trembler, et signa, reconnaissant qu'il avait fait des aveux spontanés sans violences ni contrainte.

Sans un regret. Cette reconstitution du drame d'Achicourt fut l'occasion pour Danquerque de prouver avec quelle audace, avec quelle témérité néfaste il avait accompli son crime. Il fit sans cesse allusion à son forfait, sans remords et il ne prononça pas un mot de regret.

LES RETARDS DE PAIEMENTS DE L'ÉTAT. De nombreux entrepreneurs de constructions publiques de la région protestent et se trouvent à la veille de licencier leur personnel.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »



Nous avons vu ces jours derniers, qu'à Paris, les Usines Blériot s'étaient trouvées à la veille, non seulement de renvoyer leur personnel, mais encore de le faire sans payer les salaires dus. Le malade Acérovian nous apprend que le temps considérable qui s'écoule entre la commande d'un matériel et le moment où l'industriel — ou l'entrepreneur — reçoit ses paiements.